

Vos questions / nos réponses

Reprise de consommation de cannabis

Par [Profil supprimé](#) Postée le 22/12/2010 16:24

Bonjour,

Notre fils de 23 ans a eu des soucis de santé étant petit : petite épilepsie jusqu'à l'âge de 12 ans. A l'âge de 20ans, il a commencé à consommer du cannabis et bien que nous nous en doutions un peu, nous en avons eu la confirmation lorsqu'il a eu un grave accident de la route il y a deux ans. Il était positif alcool et cannabis. A la suite de cet accident, il a perdu son travail. Il a été sous anti-dépresseurs pendant 6 mois et suivi par un psychiatre avec prises de sang de contrôle régulières. Il a complètement arrêté de consommer. Depuis quelques mois, les prises de sang révèlent qu'il en reprend. Nous en avons parlé avec lui mais bien qu'il nous le confirme nous ne parvenons pas à savoir si c'est régulier ou occasionnel et s'il en consomme beaucoup. Il cotoie des amis qui fument régulièrement. Est-ce que le taux indiqué sur les résultats peut nous dire en quelle quantité il en consomme ? Nous essayons d'en discuter avec lui mais il se referme et nous ne savons plus quoi faire. Merci de nous venir en aide. Une maman désespérée.

Mise en ligne le 24/12/2010

Bonjour,

Les résultats des tests de dépistage du cannabis ne peuvent rien révéler de la fréquence de consommation d'une personne, mais seulement s'il y a des traces de consommation ou pas.

Vous avez raison de vouloir en discuter avec votre fils. Même s'il se referme, il est important de lui dire vos craintes, de lui rappeler que c'est une drogue dont la consommation est interdite, ainsi que les risques particuliers qu'il court par rapport à son épilepsie (même ancienne, elle peut ressurgir, notamment suite à un usage). Pour autant, vous ne pouvez le forcer à en parler, ni a fortiori à arrêter de consommer. Une piste à essayer pourrait consister à lui conseiller de reprendre contact avec son psychiatre, si des choses ne vont pas dans sa vie ou simplement s'il souhaite lui parler.

Le "désespoir" que vous exprimez est compréhensible en tant que maman inquiète pour un fils qui de surcroît, petit, a eu des problèmes de santé. Il pourrait donc vous être utile - mis à part qu'il arrête de consommer, mais cela n'est pas de votre ressort - de pouvoir en parler avec une personne compétente qui pourra vous soulager, vous soutenir et vous conseiller. Les centres de soins spécialisés proposent le service de médecins ou de psychologues aux proches des consommateurs de drogues.

Vous pouvez également en parler avec les écoutants de Drogues Info Service au 0800 23 13 13, ligne gratuite et anonyme depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h.

Bien à vous.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

[CSAPA - Association Addictions France](#)

9 rue Henri Barbusse
26000 VALENCE

Tél : 04 75 82 99 60

Site web : addictions-france.org/

Secrétariat : Lundi, mardi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, mercredi et vendredi de 9h à 12h

Accueil du public : Lundi, mardi, mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h, rendez-vous possibles en dehors de ces horaires dont jeudi

Consultat° jeunes consommateurs : Les jeunes consommateurs et leur entourage peuvent être reçus toute la semaine aux horaires du CSAPA, jusqu'à 17h30

[Voir la fiche détaillée](#)

[Centre Santé Jeunes et Point Relais Oxygène et CJC Tempo-Oppelia](#)

13 - 15 Place Latour-Maubourg
26000 VALENCE

Tél : 04 75 56 62 11

Site web : urlr.me/WgKZCU

Secrétariat : Lundi de 13h30 à 17h - du mardi au vendredi de 8h40 à 17h (le vendredi jusqu'à 16h) - possibilité de laisser un message sur le répondeur afin d'être rappelé

Accueil du public : Lundi de 14h à 17h - du mardi au vendredi de 9h à 17h (le vendredi jusqu'à 16h) - possibilité de laisser un message sur le répondeur afin d'être rappelé

Consultat° jeunes consommateurs : Consultations jeunes consommateurs sur rendez-vous les mercredi tous les 15 jours assuré par un éducateur spécialisé de Tempo-Oppelia en partenariat avec le Centre Santé Jeunes
Présence d'un médecin addictologue le mercredi et le vendredi

[Voir la fiche détaillée](#)